

**Question écrite du 28 novembre 2007 de Mme Christine Camporini: «Quel taux d'absentéisme en Ville de Genève?»**

Je souhaiterais connaître le taux d'absentéisme pour raison de santé des collaborateurs en Ville de Genève, le taux global, d'une part, ainsi que les taux d'absentéisme de longue et courte durée différenciés («courte durée» étant entendu pour moins de trois jours par événement), d'autre part, et ce par service.

J'aimerais également connaître l'évolution de ce taux sur les trois années passées.

Enfin, je souhaiterais connaître les mesures qui sont mises en place pour lutter contre l'absentéisme lorsqu'il existe, sur plusieurs plans.

Concernant les collaborateurs:

- sont-ils accompagnés après une absence de longue durée, afin de faire de ce retour une réussite, et si oui par quel biais?
- y a-t-il une attention portée par le management sur les absences de courte durée à répétition, et si oui quelles sont les analyses faites et les mesures mises en place?
- en cas d'absence de longue durée, y a-t-il un report du travail sur les autres collaborateurs ou y a-t-il engagement de personnel temporaire? Quelle proportion d'un cas et de l'autre?
- y a-t-il une analyse managériale, faite par les directions de service ou le Conseil administratif, des services dans lesquels un taux d'absentéisme élevé est constaté?

Concernant l'aspect financier, quel est le coût du personnel temporaire engagé pour pallier les absences pour raison de santé sur les trois dernières années, et ce par service?